

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN
EN DATE DU 31 MARS 2011**

SECTEUR - DIRECTION GÉNÉRALE			
ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES AUTOCHTONES DATE D'APPROBATION DU CVÉ : 24 SEPTEMBRE 2009			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
1. Revoir les buts et les objectifs de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) afin de ne pas simplement augmenter le nombre et la valeur des marchés réservés, et ce, de façon à renforcer le succès croissant qu'ont les entreprises autochtones à conclure des marchés gouvernementaux non réservés.	<p>Dans le contexte du Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones, la Direction de la promotion des approvisionnements et des entreprises autochtones (DPAEA) a pris des engagements pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accroître le nombre de marchés réservés de 50 % sur 5 ans; - offrir des séances de formation sur la préparation aux approvisionnements aux entreprises autochtones, aux coordonnateurs de la SAEA et aux agents de l'approvisionnement. 	En cours jusqu'en 2014	<p>État : Fermer le dossier</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 30 septembre 2010</p> <p>En 2009 : le nombre des marchés réservés de plus de 25 000 \$ octroyés à des entreprises autochtones s'élevait à 97. Il s'agit d'une diminution par rapport à 2008 (123); cependant, nous prévoyons une augmentation en 2010, en raison du nombre accru d'activités de sensibilisation.</p> <p>Les objectifs sont atteints en ce qui concerne la formation sur la préparation aux approvisionnements à l'intention des entreprises autochtones, des coordonnateurs de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) et des agents de l'approvisionnement : 20 séances de formation sur l'approvisionnement ont été tenues jusqu'à maintenant.</p> <p>Commentaire du SVE : Fermer le dossier – en cours</p>
2. Prendre des mesures pour établir une exigence d'avantages pour les Autochtones (EAA) pour les approvisionnements qui ne sont pas	Dans le contexte du Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones, la DPAEA mènera des travaux de recherche ou prendra de	Mars 2012	<p>État : En cours d'exécution</p> <p>Mise à jour/Justification</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN
EN DATE DU 31 MARS 2011**

SECTEUR - DIRECTION GÉNÉRALE			
ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES AUTOCHTONES DATE D'APPROBATION DU CVÉ : 24 SEPTEMBRE 2009			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
visés par des accords de commerce internationaux.	nouvelles mesures, y compris des EAA, pour augmenter les achats du gouvernement fédéral auprès d'entreprises autochtones.		<p>En date du 31 mars 2011</p> <p>La Direction de la promotion des approvisionnements et des entreprises autochtones (DPAEA) surveille actuellement, avec le concours de Santé Canada, la mise en place d'un volet relatif à l'exigence d'avantages pour les Autochtones (EAA) pour le Système d'information sur la santé et de traitement des demandes de paiement (SISTDP). Le SISTDP est un projet de 5 années évalué à plus de 100 millions de dollars, qui générera des retombées de 16 millions de dollars pour les Autochtones.</p> <p>En vertu de la politique actuelle, la SAEA n'a pas le pouvoir d'entreprendre une EAA, mais tentera de l'obtenir en vertu de la stratégie d'approvisionnement du 21^e siècle qui sera mise en œuvre l'an prochain.</p> <p>Commentaire du SVE : Accepté</p>
3. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mesure du rendement (SMR) pour déterminer l'efficacité de la SAEA et qui servira de fondement à la collecte d'information sur la SAEA.	Élaborer une stratégie de mesure du rendement (SMR), avec la participation des intervenants, en harmonie avec la SMR du Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones.	Octobre 2009 pour l'approbation du dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation et, décembre 2009, pour celle du Comité de l'évaluation, de la	<p>État : En attente</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2011</p> <p>Lors des dernières réunions avec les responsables des évaluations, il a été convenu que la stratégie de mesure du rendement sera mise en attente jusqu'à ce que la soumission soit terminée. La</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN
EN DATE DU 31 MARS 2011**

SECTEUR - DIRECTION GÉNÉRALE			
ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES AUTOCHTONES DATE D'APPROBATION DU CVÉ : 24 SEPTEMBRE 2009			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
		mesure du rendement et de l'examen.	planification des travaux est terminée. Commentaire du SVE : Accepté
4. Donner au gouvernement et au secteur privé l'accès à une liste de fournisseurs autochtones préqualifiés.	<p>Dans le contexte du Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones, la Direction de la promotion des approvisionnements et des entreprises autochtones (DPAEA) a pris des engagements pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dresser une liste de fournisseurs autochtones préqualifiés qui sera distribuée au gouvernement et dans le secteur privé; - préqualifier 1 000 entreprises autochtones par année d'ici 2014. 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste ministérielle d'ici la fin de l'exercice 2009-2010. - Liste des utilisateurs accessible d'ici l'exercice 2011. 	<p>État : En cours d'exécution</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2011</p> <p>Changement de stratégie : la préqualification n'a plus lieu. Le processus est en cours de révision afin de répondre aux besoins des entreprises et du gouvernement et se nomme maintenant Inscription à la SAEA.</p> <p>Il est prévu que 1 000 entreprises par année y seront inscrites.</p> <p>Une lettre d'entente interministérielle est actuellement rédigée avec Industrie Canada pour que AINC soit en mesure d'inscrire des entreprises au Répertoire des entreprises autochtones (REA). Les formulaires d'inscription sont envoyés aux entreprises afin de recueillir les données sur l'inscription et la capacité.</p> <p>Commentaire du SVE : Aucun commentaire</p>
5. Cerner les lacunes en matière de capacité des entreprises autochtones à	Une analyse des lacunes sera réalisée en	Novembre 2009	État : En cours d'exécution

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN
EN DATE DU 31 MARS 2011**

SECTEUR - DIRECTION GÉNÉRALE			
ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES AUTOCHTONES DATE D'APPROBATION DU CVÉ : 24 SEPTEMBRE 2009			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
saisir les possibilités d'affaires pour tout un éventail de secteurs et de travaux avec les autres ministères et organismes fédéraux, afin de développer les capacités dans ces domaines.	<p>collaboration avec le Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME) de TPSGC et la Direction des stratégies sectorielles pour déterminer à quelles entreprises autochtones des marchés réservés ou des contrats accessoires ont été attribués et leur capacité de concurrence pour les contrats accessoires (non réservés) à l'avenir.</p> <p>Le Secrétariat de la mise en œuvre de Traités et gouvernement autochtone sera consulté à propos de cette analyse.</p>		<p>Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2011</p> <p>Les formulaires d'inscription comprennent maintenant les données sur les contrats précédemment attribués aux entreprises autochtones.</p> <p>Commentaire du SVE : Aucun commentaire</p>
6. Sensibiliser davantage les employés à la SAEA et les amener à y souscrire, notamment grâce à des conférences, des salons professionnels et des présentations.	<p>Dans le contexte du Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones, la Direction de la promotion des approvisionnements et des entreprises autochtones (DPAEA) a pris des engagements pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmenter les activités de liaison entre les ministères fédéraux et les entreprises dans le cadre d'occasions d'approvisionnement par des entreprises autochtones; - repérer les activités à venir qui cadrent avec la SAEA; 	<ul style="list-style-type: none"> - Conférence des coordonnateurs de la SAEA en février 2010. - Participation continue à des conférences et organisation d'activités de sensibilisation et de rayonnement 	<p>État : Demande de fermeture du dossier</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2011</p> <p>La DPAEA a tenu une séance de formation nationale et une exposition à Winnipeg ayant attiré 150 participants, dont des entreprises autochtones, des coordonnateurs de la SAEA et des agents d'approvisionnement du gouvernement.</p> <p>Une lettre d'entente interministérielle a été signée avec le Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME) dans le but de sensibiliser davantage les entreprises autochtones au sujet de la SAEA. Jusqu'à maintenant, 12 activités de sensibilisation</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN
EN DATE DU 31 MARS 2011**

SECTEUR - DIRECTION GÉNÉRALE			
ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES AUTOCHTONES DATE D'APPROBATION DU CVÉ : 24 SEPTEMBRE 2009			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<ul style="list-style-type: none"> - exercer des activités de sensibilisation et de rayonnement en collaboration avec des tiers, comme le bulletin d'interprétation et la conférence des coordonnateurs (voir la recommandation 7); - encourager les provinces et les territoires à s'approvisionner auprès d'entreprises autochtones. 		<p>ont eu lieu.</p> <p>La DPAAE a récemment tenu une table ronde avec diverses entreprises et organisations autochtones ainsi que d'autres ministères. Le but de cette discussion était de mener une consultation et d'entreprendre un dialogue constant avec nos intervenants au sujet des améliorations éventuelles à apporter à la SAEA.</p> <p>Nous travaillons avec les provinces dans le but d'étendre la portée de la SAEA aux politiques provinciales en matière d'approvisionnement (Alb., Qc et C.-B.). Le Manitoba et l'Ontario l'ont intégrée à leurs politiques avec l'aide de la DPAAE.</p> <p>Commentaire du SVE : Progrès satisfaisants, recommandation de fermer le dossier.</p>
7. Clarifier les critères de la SAEA en ce qui concerne le contenu autochtone.	Préparation à venir : bulletin d'interprétation au sujet du contenu autochtone et bulletin d'interprétation sur les marchés réservés obligatoires.	Le bulletin d'interprétation sur le contenu autochtone est terminé. Le bulletin d'interprétation sur les marchés réservés obligatoires sera terminé d'ici le 25	<p>État : Terminé</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2010</p> <p>Le bulletin d'interprétation qui fait état du contenu autochtone a été achevé en janvier 2009. Le bulletin d'interprétation pour le marché réservé obligatoire a été achevé et publié en ligne en avril 2010.</p> <p>Commentaire du SVE : Fermer le dossier – mise</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN
EN DATE DU 31 MARS 2011**

SECTEUR - DIRECTION GÉNÉRALE			
ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES AUTOCHTONES DATE D'APPROBATION DU CVÉ : 24 SEPTEMBRE 2009			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
		septembre 2009	en œuvre complétée
<p>8. Mener, en 2014-2015, un examen qualitatif et quantitatif approfondi de la SAEA portant sur les huit dernières années.</p> <p>*Remarque 2 : À défaut d'un système de collecte de données et de données brutes, le Secrétariat du Conseil du Trésor a approuvé la prochaine évaluation pour 2014 à la condition qu'un système de collecte de données soit en place pour assembler des données sur le rendement en mars 2010.</p>	<p>Il faut élaborer un système proactif de collecte et de suivi de données en vue de la prochaine évaluation, de façon à donner au gouvernement un aperçu précis sur lequel s'appuieront ses plans futurs.</p>	<p>Système de collecte et de suivi de données : 30 mars 2010</p> <p>L'évaluation sommative aura lieu (début et fin) au cours de l'exercice 2014-2015.</p>	<p>État : En cours d'exécution</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 31 mars 2011</p> <p>La DPAAE travaille actuellement avec Industrie Canada afin de modifier la base de données de DEA de façon à ce que la SAEA puisse inscrire des entreprises et ajouter des indicateurs de rendement.</p> <p>Commentaire du SVE : Aucun commentaire</p>